

L'utilisation des technologies propres

Données de 2019

Par Sophie Brehain

Une technologie propre (TP) est un équipement, un produit, un service ou un procédé servant à mesurer, à prévenir, à limiter, à réduire ou à corriger les atteintes à l'environnement. Les technologies propres permettent aussi d'économiser les ressources naturelles ou portent moins atteinte à l'environnement que leur contrepartie dans le marché.

L'analyse qui suit porte sur les technologies propres utilisées par les entreprises du Québec en 2019. Les résultats se déclinent selon la taille de l'entreprise : de 1 à 4 employés ou 5 employés et plus. Pour cette dernière catégorie, du détail supplémentaire est disponible selon le secteur d'activité, la taille ou le chiffre d'affaires de l'entreprise.

L'analyse repose sur les résultats de l'*Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres* menée par l'Institut de la statistique du Québec.

Un peu moins des deux tiers des entreprises utilisent des technologies propres

Au Québec, 65,4 % des entreprises de 1 employé et plus affirment qu'elles ont utilisé des technologies propres en 2019. Cette proportion est plus importante chez les entreprises de 5 employés et plus (71,0 %) que chez celles comptant de 1 à 4 employés (60,2 %). Au-delà de 5 employés, on ne constate plus de différence statistique dans l'utilisation des technologies propres selon la taille de l'entreprise. Ainsi, la proportion de petites et moyennes entreprises (PME) de 5 à 249 employés utilisant des technologies propres est relativement semblable à celle des entreprises de 250 employés et plus.

Le chiffre d'affaires et le secteur d'activité¹ ne semblent pas influencer les résultats, à l'exception des entreprises des secteurs de la finance et des assurances, de la gestion de sociétés et d'entreprises, des services immobiliers et des services de location et de location à bail ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques, qui présentent une proportion plus faible que les autres secteurs d'activité (56,6 %).

Thèmes associés aux technologies propres

Afin d'éviter une trop longue énumération de technologies lors de l'enquête, on invitait le répondant de l'entreprise à choisir des thèmes liés aux technologies employées.

Les technologies propres associées à la gestion des matières résiduelles, y compris le recyclage, sont utilisées par 54,8 % des entreprises au Québec. C'est le thème le plus fréquemment cité par les entreprises. Les technologies propres qui visent une bonne gestion de l'eau (réduction de la consommation d'eau et des pertes d'eau, recyclage de l'eau) et celles qui visent l'amélioration de l'efficacité énergétique, la gestion de

1. Voir l'encadré « [Méthodologie](#) » pour la liste des secteurs d'activité.

l'énergie ou les équipements industriels ou commerciaux efficaces suivent, avec des proportions respectives de 13,7 % et 11,9 %.

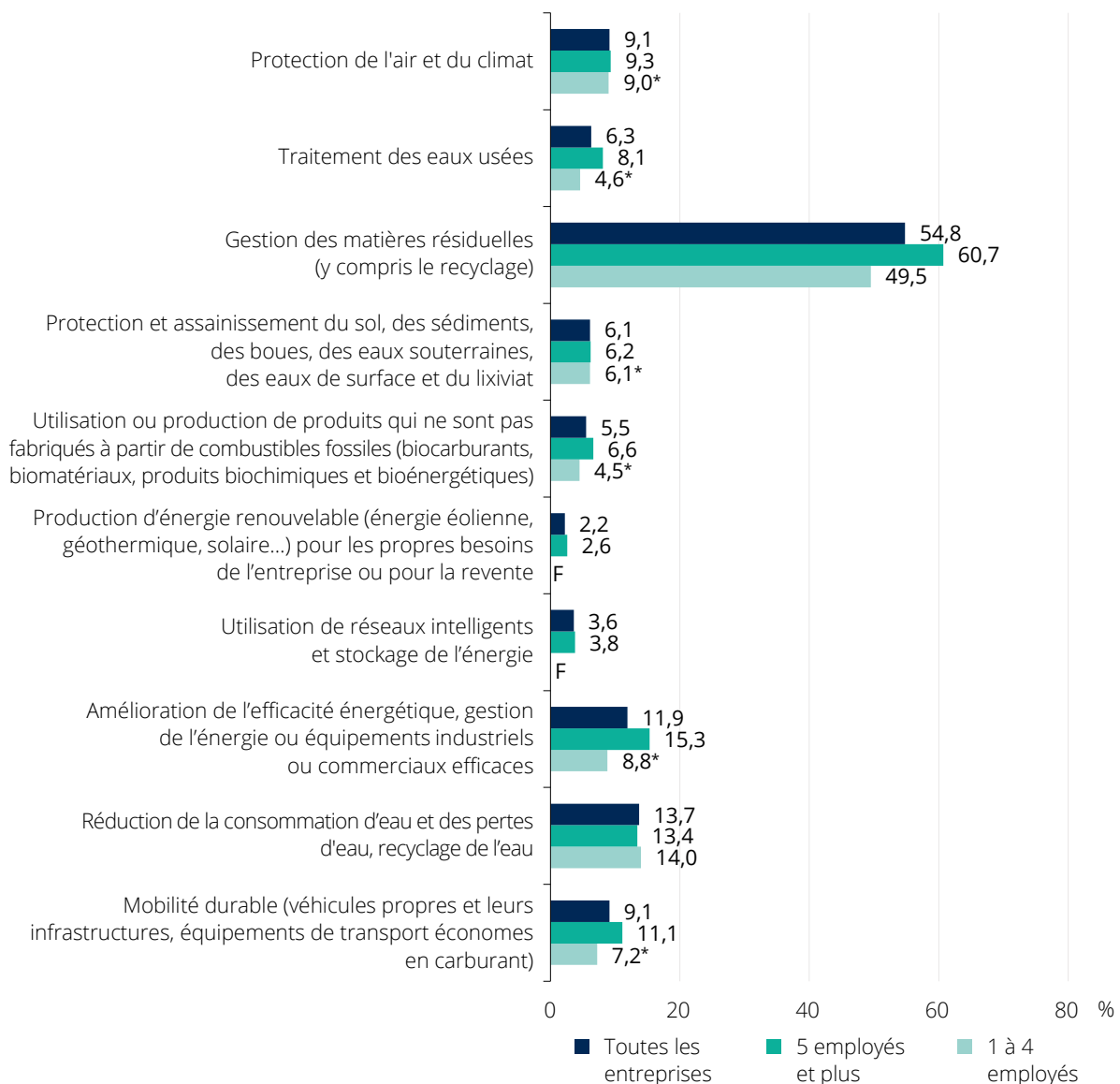
On n'observe pas de différence statistiquement significative dans l'utilisation des technologies propres entre les entreprises de 1 à 4 employés et celles de 5 employés et plus, à l'exception des technologies utilisées pour la gestion des matières résiduelles et la gestion de l'énergie.

Lorsqu'on exclut les technologies propres liées à la gestion des matières résiduelles de la compilation, la proportion d'entreprises qui utilisent au moins une autre technologie propre passe de 65,4 % à 37,6 % (34,4 % pour les entreprises de 1 à 4 employés et 41,2 % pour les entreprises de 5 employés et plus).

Par ailleurs, 64,4 % des entreprises de 5 employés et plus ayant un chiffre d'affaires d'au moins 20 millions \$ utilisent des technologies propres qui ne sont pas liées à la gestion des matières résiduelles. Cette proportion est plus faible chez les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 20 millions \$ (38,1 % pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est de moins de 2 millions \$ et 42,0 % pour les entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre 2 et 20 millions \$).

Figure 1

Proportion d'entreprises qui utilisent des technologies propres, selon le thème et la taille de l'entreprise, Québec, 2019



* La qualité de l'estimation est passable. L'estimation doit être interprétée avec prudence.

F: Trop peu fiable pour être publié.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres*.

Regroupement de thèmes

Les thèmes ont été regroupés en quatre classes plus synthétiques, soit :

1. La protection de l'environnement
 - Protection de l'air et du climat
 - Traitement des eaux usées
 - Gestion des matières résiduelles (y compris le recyclage)
 - Protection et assainissement du sol, des sédiments, des boues, des eaux souterraines, des eaux de surface et du lixiviat
2. L'énergie
 - Utilisation ou production de produits qui ne sont pas fabriqués à partir de combustibles fossiles (biocarburants, biomatériaux, produits biochimiques et bioénergétiques)
 - Production d'énergie renouvelable (énergie éolienne, géothermique, solaire, etc.) pour les propres besoins de l'entreprise ou pour la revente
 - Utilisation de réseaux intelligents et stockage de l'énergie
 - Amélioration de l'efficacité énergétique, gestion de l'énergie ou équipements industriels ou commerciaux efficaces
3. La gestion de l'eau
 - Réduction de la consommation d'eau et des pertes d'eau, recyclage de l'eau
4. Produits adaptés pour la mobilité durable

Les technologies propres visant la protection de l'environnement sont utilisées par 58,6 % des entreprises (54,1 % des entreprises de 1 à 4 employés et 63,5 % des entreprises de 5 employés et plus). Cette proportion élevée, comparativement à

l'utilisation d'autres technologies propres, s'explique en bonne partie par les efforts des entreprises en gestion des matières résiduelles. Les technologies propres liées à la gestion de l'énergie figurent en deuxième position, avec 17,7 % des entreprises, suivies par les technologies propres liées à la gestion de l'eau (14,5 %) et, finalement, par les technologies propres liées à la mobilité durable (9,1 %).

Le portrait des différents secteurs d'activité chez les entreprises de 5 employés et plus est relativement similaire : on constate toujours une forte prédominance des technologies propres liées à la protection de l'environnement, bien que le regroupement des secteurs des « autres services »² utilise proportionnellement moins de technologies propres liées à la protection de l'environnement que les autres secteurs d'activité (55,6 %). Aucune autre différence entre les secteurs d'activité n'est significative, et ce, peu importe le regroupement de technologies propres.

Par ailleurs, dans le secteur primaire, le secteur de la construction et le secteur manufacturier, les technologies propres liées à l'énergie (25,7 %) sont davantage utilisées que celles liées à la gestion de l'eau (14,5 %) et que celles liées à la mobilité durable (12,6 %).

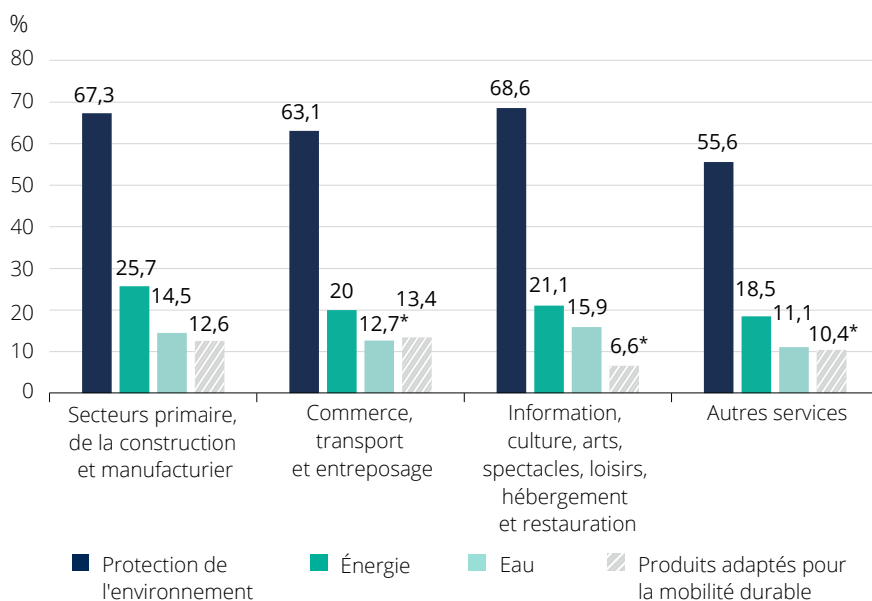
Dans le secteur de l'information, de la culture, des arts, des spectacles et des loisirs, et celui de l'hébergement et de la restauration, les technologies propres liées à la mobilité durable (6,6 %³) sont moins utilisées que celles liées à la gestion de l'eau (15,9 %) ou de l'énergie (21,1 %).

Dans le secteur des autres services, les technologies propres liées à l'énergie (18,5 %) sont davantage utilisées que celles liées à la gestion de l'eau (11,1 %) et à la mobilité durable (10,4 %).

Les autres différences ne sont pas significatives d'un point de vue statistique.

Figure 2

Proportion d'entreprises de 5 employés et plus qui utilisent des technologies propres, selon le regroupement de thèmes et le secteur d'activité des entreprises, Québec, 2019



* La qualité de l'estimation est passable. L'estimation doit être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres*.

2. Voir l'encadré « Méthodologie » pour la liste des secteurs d'activité.

3. Lorsque la proportion est assortie d'un astérisque (*), la qualité de l'estimation est passable et l'estimation doit être interprétée avec prudence.

L'utilisation des technologies propres selon le chiffre d'affaires de l'entreprise

Bien que la proportion d'entreprises qui utilisent les technologies propres, toutes technologies confondues, ne varie statistiquement pas selon le chiffre d'affaires, il existe des différences entre les thèmes de technologies propres.

Alors que les entreprises qui ont un chiffre d'affaires de moins de 2 millions \$ ou de 2 à moins de 20 millions \$ présentent un portrait assez semblable, les entreprises dont le chiffre d'affaires est d'au moins 20 millions \$ sont plus susceptibles d'utiliser les technologies propres liées :

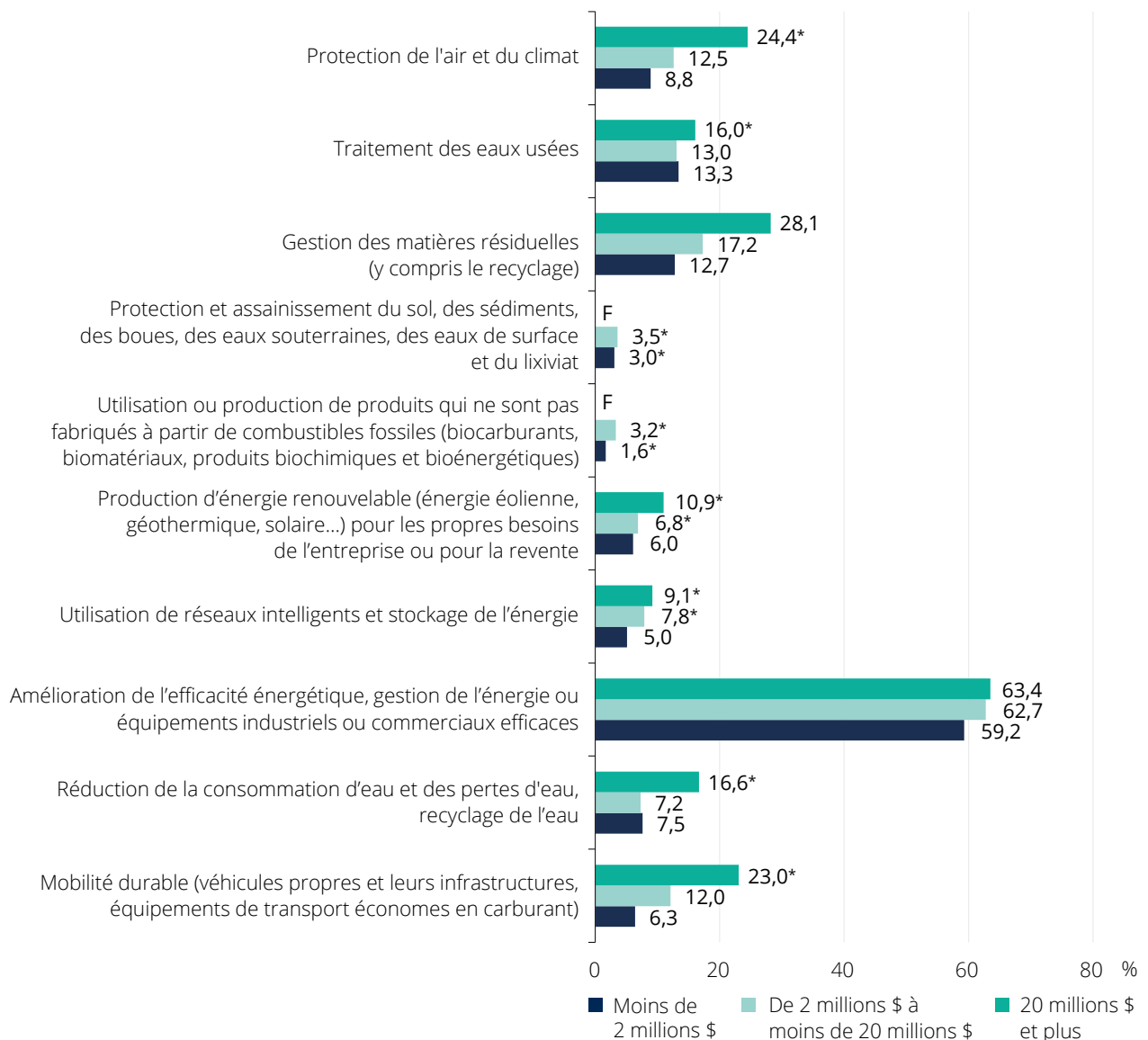
- à la protection de l'air et du climat (contrôle des émissions et gestion ou traitement de la pollution atmosphérique) (23,0 %*);

- au traitement des eaux usées (16,6 %*);
- à l'amélioration de l'efficacité énergétique, la gestion de l'énergie ou les équipements industriels ou commerciaux efficaces (28,1 %);
- à la mobilité durable (24,4 %*).

Pour les autres thèmes, les proportions selon les différents chiffres d'affaires ne sont pas différentes d'un point de vue statistique.

Figure 3

Proportion d'entreprises d'affaires de 5 employés et plus qui utilisent des technologies propres, selon le thème et le chiffre d'affaires, Québec, 2019



* La qualité de l'estimation est passable. L'estimation doit être interprétée avec prudence.

F: Trop peu fiable pour être publié.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres*.

Les technologies propres liées à la lutte contre les changements climatiques

Plus d'une entreprise sur quatre utilise au moins une technologie propre visant à lutter contre les changements climatiques (26,1 %).

Les technologies propres qui servent à lutter contre les changements climatiques sont associées aux thèmes suivants :

- Protection de l'air et du climat ;
- Utilisation ou production de produits qui ne sont pas fabriqués à partir de combustibles fossiles (biocarburants, biomatériaux, produits biochimiques et bioénergétiques) ;
- Production d'énergie renouvelable (énergie éolienne, géothermique, solaire, etc.) pour les propres besoins de l'entreprise ou pour la revente ;
- Amélioration de l'efficacité énergétique, gestion de l'énergie ou équipements industriels ou commerciaux efficaces ;
- Mobilité durable.

La proportion d'entreprises qui utilisent au moins une technologie propre associée à la lutte contre les changements climatiques est plus importante chez les entreprises de 5 employés et plus (29,5 %) que chez celles comptant de 1 à 4 employés (22,9 %). Par contre, il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les PME de 5 à 249 employés et les entreprises de 250 employés et plus.

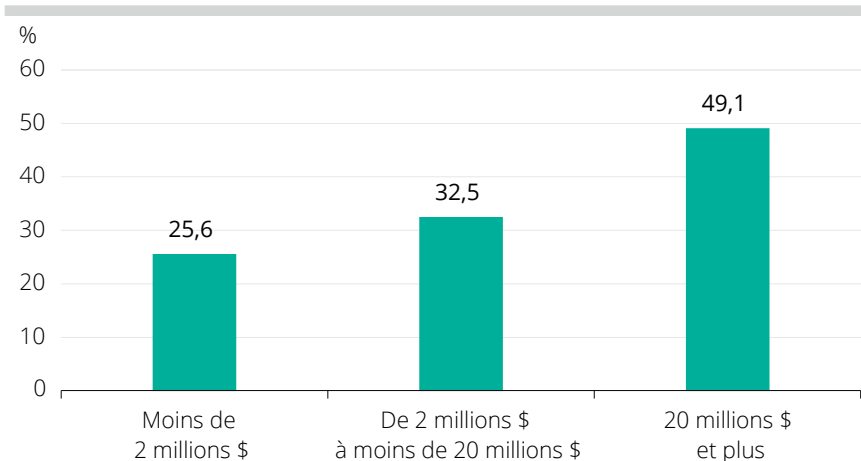
Le graphique suivant montre que plus leur chiffre d'affaires est élevé, plus les entreprises utilisent des technologies propres liées à la lutte contre le changement climatique. Ainsi, près d'une entreprise ayant un chiffre d'affaires de 20 millions \$ et plus sur deux (49,1 %) utilise au moins une de ces technologies, comparativement à une sur quatre lorsque le chiffre d'affaires est de moins de 2 millions \$.



© Karsten Wurth / Unsplash.com

Figure 4

Proportion d'entreprises de 5 employés et plus qui utilisent des technologies propres visant la lutte contre les changements climatiques, selon le chiffre d'affaires de l'entreprise, Québec, 2019



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres*.

Les secteurs de la fabrication (45,3 %), du transport et de l'entreposage (39,9 %) ainsi que des services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets,

services d'assainissement et services de réparation et d'entretien (37,0 %) se distinguent de l'ensemble des autres secteurs.

D'autres résultats détaillés sont disponibles [dans cette série de tableaux](#).

Méthodologie

L'Enquête sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres vise les entreprises ayant au moins un employé au Québec en 2019, n'étant pas fermées de façon définitive et œuvrant dans l'un des secteurs d'activité suivants du Système de classification des industries d'Amérique du Nord (SCIAN) :

- Secteur primaire
 - Agriculture, foresterie, pêche et chasse (SCIAN 11)
 - Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21)
- Construction (SCIAN 23)
- Fabrication (SCIAN 31-33)
- Secteur commercial
 - Commerce de gros (SCIAN 41)
 - Commerce de détail (SCIAN 44-45)
- Transport et entreposage (SCIAN 48-49)
- Industrie de l'information et industrie culturelle (SCIAN 51)
- Arts, spectacles et loisirs (SCIAN 71)
- Services d'hébergement et de restauration (SCIAN 72)
- Autres services
 - Finance et assurances et gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 52 et 55)
 - Services immobiliers et services de location et de location à bail (SCIAN 53)
 - Services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54)
 - Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (SCIAN 56)
 - Services de réparation et d'entretien (SCIAN 811)

L'échantillon de 4 302 entreprises a été sélectionné dans la Banque de données du Registre des entreprises de Statistique Canada.

Le taux de réponse pondéré de l'enquête est de :

- 74,0 % chez les entreprises de 1 employé et plus
- 70,4 % chez les entreprises de 1 à 4 employés
- 77,7 % chez les entreprises de 5 employés et plus

Le mode de collecte était en ligne ou téléphonique, au choix du répondant.

La période de collecte s'est étendue du 26 août 2020 au 16 novembre 2020.

Pour de l'information supplémentaire, veuillez consulter le [rapport d'enquête](#).

Les résultats détaillés et les mesures de précisions de l'enquête sont disponibles [dans cette série de tableaux](#).

Les analyses présentées dans ce bulletin sont basées sur des différences statistiquement significatives.

Des données supplémentaires sur les [revenus tirés de la vente des biens et services environnementaux et des technologies propres produites au Québec](#), ainsi que sur le [PIB des technologies propres](#) sont disponibles dans le Tableau de bord sur l'[Économie verte](#) et ses tableaux détaillés.

Notice bibliographique suggérée

BREHAIN, Sophie (2021). *L'utilisation des technologies propres*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 7 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/utilisation-technologies-propres.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Sophie Brehain

Direction des statistiques sectorielles et du développement durable :

Sylvain Carpentier, directeur

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2021
ISBN 978-2-550-90142-6

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2021

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction